



LE PETIT ECHO



LE MOT DU MAIRE

Le mois de janvier débute toujours par les vœux pour l'année qui débute.

Des vœux de santé, de réussite, de satisfactions, ...

Souhaitons à notre village et ses habitants beaucoup de bonheur et de moments de partage. La vie d'un village s'écrit avec l'engagement de ses habitants.

Chacun d'entre nous peut être un acteur de la dynamique de notre commune, en rejoignant et en apportant son aide aux associations à travers le bénévolat, en participant aux animations proposées, en s'inscrivant en tant qu' élu au bon fonctionnement du village, en étant présent aux rendez-vous citoyens...



Ces temps forts de la vie de la commune permettent à nos 640 habitants de se rencontrer, de se connaître, de mettre des noms sur les visages, de créer des amitiés, de contribuer au bien-être et au bien vivre à La Neuville.

Être Neuilloise et Neuillois, ce n'est pas seulement habiter notre village, c'est aussi y vivre.

Lors de la cérémonie des vœux à la population organisée le 6 janvier dans la salle la Clairière, l'équipe municipale a affirmé sa volonté de mettre en place un comité des fêtes dont l'objectif sera d'orga-

niser un ou plusieurs événements festifs à La Neuville.

Des rendez-vous qui nécessitent de rassembler toutes les bonnes volontés pour assurer le succès de ces manifestations.

Un comité des fêtes, rassemblant élus et habitants de notre commune, où chacun apportera son aide et ses compétences en fonction de ses disponibilités.



Prenons le temps d'être des acteurs de l'animation et relevons le défi de vivre des temps forts dans notre commune

Les Neuilloises et Neuillois intéressés sont invités à une première rencontre le mardi 13 février à 19h en mairie.

L'équipe municipale vous donne rendez-vous le jeudi 14 mars à 18h30 salle La Clairière pour une réunion de mi-mandat où seront évoqués les projets réalisés et en cours. Cette rencontre sera également l'occasion de répondre à vos questions.

Très bonne année 2024

Thierry DEPOORTERE
Maire de La Neuville



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 à 4
Actualités
- Pages 5 à 7
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Page 8
Travaux
- Page 9
Clin d'œil
- Page 10
Animations
- Page 11
L'école
Le CME
- Page 12
Médiathèque
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h.

Mercredi de 10h à 12h.

Samedi 9h à 12h.

ACTUALITÉS

CÉRÉMONIE 2024 DES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION

L'ensemble du conseil municipal, le conseil municipal des enfants et le personnel communal vous souhaitent **une excellente année 2024**.
Qu'elle soit synonyme de santé et de bonheur.

La cérémonie des vœux organisée le samedi 6 janvier a permis de rappeler les réalisations et événements qui ont marqué la vie de la commune.



Les élus du conseil municipal des enfants ont rappelé les actions envisagées pour l'année 2024.



L'équipe municipale a présenté l'aménagement important qui sera réalisé cette année, un espace « sport et loisirs » situé à proximité de l'école et de la salle La Clairière.

Cette cérémonie a mis à l'honneur Bernard Cortequisse, maire de notre commune de 1992 à 2015 pour son dévouement et l'ensemble des actions réalisées durant ces 23 années.

Celui-ci a reçu la distinction de Maire honoraire.



Réunion publique de mi-mandat Jeudi 14 mars 18h30 salle La Clairière

Les élus présenteront les réalisations effectuées, les projets en cours et répondront à vos questions.

CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

La municipalité souhaite mettre en place un comité des fêtes à La Neuville dont le but sera d'animer la commune en organisant quelques rendez-vous culturels, sportifs ou artistiques.

Les personnes désirant rejoindre le groupe qui sera constitué de Neuvilleois et Neuvilleises et de membres de la commission animation de la commune sont invitées à une première réunion le

Mardi 13 février 2024 à 19h en mairie

Merci de confirmer votre présence auprès de la mairie par téléphone au 03 20 86 97 67.



RETOUR SUR L'ENQUÊTE UN MARCHÉ À LA NEUVILLE

Vous avez été près de 19% (57 formulaires complétés) à nous répondre et nous vous en remercions.

Vos souhaits s'orientent majoritairement vers :

- des produits locaux, de qualité, parfois bio.
- un marché qui aurait lieu le vendredi après-midi ou le samedi matin.

Votre crainte majeure est celle de prix plus élevés.

* 45 personnes fréquentent à minima 1 marché : ceux de Phalempin et Thumeries en majorité.

L'analyse des résultats ne nous permet pas de mettre en place avec succès un marché hebdomadaire. (substitution, rentabilité pour les commerçants déjà engagés...)

* 19 personnes ayant montré de l'intérêt pour un marché de producteurs saisonnier, nous avons creusé la piste en rencontrant le CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et nous pouvons vous annoncer la



mise en place de 2 marchés de producteurs : l'un en **juin** (producteurs locaux), l'autre début **décembre** (producteurs locaux et artisanat).

Pour ceux qui souhaiteraient être livrés à domicile en légumes et en produits locaux (miel, fromages, pain, fleurs, fruits...), nous avons contacté [Les paniers du Carembault](#) (Tel : 06 87 86 12 37) et des commandes groupées pourraient être mises en place si intérêt avéré.

N'hésitez pas à revenir vers nous

laneuville.mairie@orange.fr

www.civam.org



CARRIÈRE DAMAS

Suite à des travaux de débardage de bois réalisés en novembre, une portion de la carrière Damas est impraticable.



Un arrêté communal interdisant l'utilisation temporaire de ce chemin a été pris afin de garantir la sécurité des usagers, cyclistes, cavaliers et piétons.

Celui-ci est disponible sur l'application « ma mairie en poche » et en mairie.

L'accès à la forêt de Phalempin peut s'effectuer au départ du pavé du tilleul par le chemin menant au site ornithologique du bois des 5 tailles.

Une déviation a été mise en place pour le sentier de Grande Randonnée.

Des travaux pour conforter ce chemin seront réalisés dès que les conditions météo seront favorables.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections européennes qui se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**.

Inscrivez-vous avant le vendredi 3 mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Tout majeur français est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen.



S'ENGAGER POUR UN VILLAGE PROPRE ET ACCUEILLANT

La Neuville, avec son environnement privilégié, accueille de nombreux randonneurs et sportifs qui traversent notre commune.

Si les employés communaux entretiennent régulièrement les espaces verts et plantations, chacun d'entre nous doit participer à la propreté de notre village en effectuant quelques gestes simples.

JE NETTOIE MON TROTTOIR ET MON CANIVEAU

En raison de la météo peu clémente fin 2023, les travaux agricoles ont pris du retard. Avec les précipitations abondantes, les récoltes ont entraîné sur nos routes communales de la terre et de la boue qui s'invitent ensuite dans nos caniveaux et sur nos trottoirs.

N'oubliez donc pas de les nettoyer afin d'éviter que les avaloirs et bouches d'égouts ne s'obstruent.



JE RAMASSE LES DÉJECTIONS DE MON ANIMAL

Il y a 4 ans, le conseil municipal des enfants lançait une campagne de sensibilisation sur les nombreuses déjections canines visibles sur nos trottoirs et chemins.



Malgré les poubelles installées dans la commune et les affiches créées par les enfants invitant les maîtres à ramasser les crottes de leur chien, force est de constater que le sujet est toujours d'actualité.

Nous invitons fortement chaque propriétaire à faire preuve de **responsabilité** et de **civisme** en respectant les espaces publics et en prévoyant systématiquement à chaque sortie un sac plastique pour ramasser les déjections.

La négligence de quelques-uns est de moins en moins tolérée par bon nombre de nos habitants excédés par ce manque de respect de notre cadre de vie.

Faute de résultats, la prévention et les conseils laisseront place à la verbalisation!

JE RANGE MES POUBELLES

La collecte des ordures ménagères à La Neuville s'effectue chaque jeudi.

Les bacs doivent être sortis au plus tôt le mercredi en fin d'après-midi et rentrés dès la collecte effectuée.

Aucun bac ne doit rester sur l'espace public les autres jours de la semaine.

Les piétons peuvent ainsi circuler correctement et en toute sécurité.

C'est aussi un geste simple pour garantir un village accueillant.



Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du schéma cyclable et de la promotion de la mobilité durable, ce dispositif est reconduit en 2024

Le vélo doit être acheté après le 4 mars 2024, premier jour du téléchargement du dossier (règlement et formulaire) sur le site de demarches.pevelecarembault.fr

Achat d'un vélo neuf : aide de 200 euros avec abondement de la commune de la Neuville à hauteur de 50 euros, soit une aide totale de **250€**.

Aide à l'installation d'un **kit d'électrification d'un vélo standard** à hauteur de 50% du prix avec **un plafond à 100 €**.

Sont éligibles :

Tous les vélos électriques répondants aux normes citées dans le règlement (les scooters, gyropodes et trottinettes électriques ne sont pas acceptés).

Tous doivent répondre aux normes européennes (25km/h maximum)

Offre limitée à un vélo par foyer. Le bénéficiaire ne doit pas avoir perçu d'aide à l'achat d'un vélo octroyée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault depuis quatre ans.



INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS



Pévèle Carembault organise des accueils de loisirs sur son territoire du lundi 26 février au 8 mars durant les vacances scolaires.

Vingt-trois communes abritent un centre durant une ou deux semaines. Les équipes d'animation proposeront des activités variées aux enfants à partir de 3 ans.

Les inscriptions se déroulent du lundi 22 janvier dès 19h au mercredi 7 février à 23h sur le portail MyPérischool (dans la limite des places disponibles)

portailfamille.pevelecarembault.fr

SOLIDARITÉ INONDATIONS

Suite au phénomène exceptionnel de crue-pluie-inondations qui a ravagé plus de deux cents communes de l'ouest du Pas-de-Calais en novembre et en janvier, les élus de Pévèle Carembault ont décidé d'aider les territoires touchés en votant **un fond de soutien de 100 000€**.



UNE AIDE POUR DEVENIR ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS

La Pévèle Carembault apporte une aide financière pour les jeunes à partir de 16 ans qui désirent encadrer, comme animateur, des accueils de loisirs durant les vacances scolaires ou les mercredis.

Il peuvent bénéficier une aide financière pour suivre la formation permettant d'obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

► **BAFA** – Pour le stage de base, le dispositif prévoit :

Une aide financière de 170 euros et un accompagnement individualisé tout au long de la formation conditionnés à un engagement moral indiquant que le jeune s'engage à travailler au moins une période dans les accueils de loisirs Pévèle Carembault. (en période de petites vacances scolaires ou pour une session de mercredis récréatifs).

► **Modalités d'inscription pour le dispositif Tutor'Anim** : demarches.pevelecarembault.fr





Votre solution
de TRANSPORT À la DEMANDE

RÉSERVEZ votre trajet,
ON VOUS EMMÈNE !



Ce service gratuit pour les habitants de Pévèle Carembault permet de se rendre au travail, de rejoindre une gare, de se déplacer quotidiennement ou exceptionnellement pour effectuer des achats, pour assurer des rendez-vous médicaux ou administratifs ou rejoindre son domicile .

Il fonctionne du lundi au vendredi de 6 h à 20h avec de multiples arrêts vers les gares de Phalempin (ligne 890) et d'Ostricourt / Libercourt (ligne 891).

Ma démarche en 3 clics

1

Je crée mon profil sur le service Flexi Pév'ailes.

- Sur smartphone via [l'application Flexipév'ailes](#)
- ou par internet sur resa.flexipevailes.fr
- ou par téléphone au **03 20 89 30 30**

2

Je demande ma carte gratuite PASS PASS Flexi Pev'Ailes



afin de bénéficier du transport gratuit en remplissant et envoyant le formulaire inclus dans ce journal à **Réseau Arc en Ciel**
Périmètre Pévèle
11, Rue Transit
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

3

Je réserve un trajet en choisissant mon arrêt et mon horaire par smartphone, internet ou téléphone



Les annulations et les modifications de réservation sont possibles jusqu'à une heure avant l'heure prévue de prise en charge.
2 arrêts à La Neuville : Mairie Centre et Leu Pindu

	Tourmignies Attiches La Neuville Phalempin Camphin-en-Carembault Chemy Gondécourt Herrin	 Gare de Phalempin
		Ostricourt Oignies Libercourt Wahagnies La Neuville Thumeries Mons-en-Pévèle Moncheaux Leforest Evin Malmaison



Retrouvez plus de renseignements sur <https://arcenciel.hautsdefrance.fr/region>

et sur le site pevelecarembault.fr rubrique mon quotidien/ se déplacer/ transport à la demande.

Dépliant disponible en mairie



BAISSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2024

La consigne « **Tous les emballages dans le bac de tri** » a produit ses effets :
Moins d'erreurs de tri et diminution sensible du nombre de sacs d'ordures ménagères collectés.
La Pèvelè Carembault a voté le 18 décembre **une baisse de la TEOM** qui passe **de 17,50% à 16,15%**.
L'objectif majeur reste la réduction des tonnages de déchets collectés et la gestion optimisée des déchets verts sur place afin de diminuer les coûts.

LES NOUVEAUTÉS 2024

La collecte à La Neuville est effectuée le jeudi



Une nouvelle poubelle à couvercle jaune pour tous les emballages.
Une collecte par quinzaine

Une poubelle à couvercle vert pour tous les restes alimentaires et complétée par les déchets verts. Une collecte chaque semaine



Tout autre poubelle supplémentaire et fagots ne sont plus autorisés.



Une poubelle noire pour les sacs d'ordures ménagères.
Une collecte chaque semaine



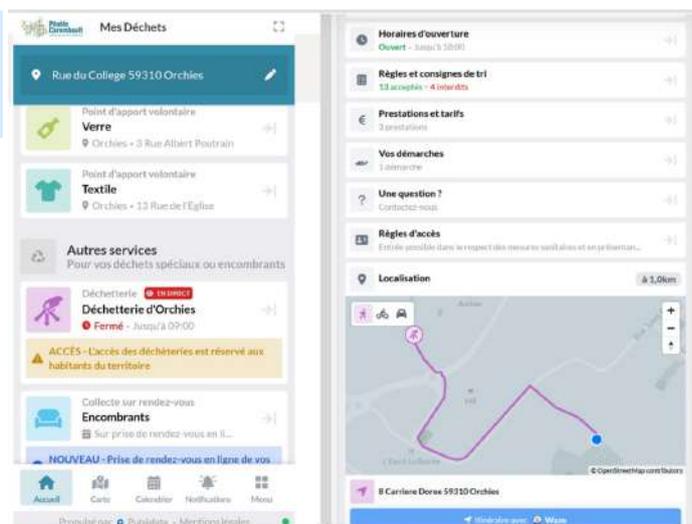
Nouveau ! Téléchargez l'application **Mes déchets Pèvelè Carembault**

Cet outil pratique permet de vous **faciliter le quotidien** en accédant rapidement à de nombreuses **informations personnalisées** sur la gestion de vos déchets : calendrier de collecte, consignes de tri, horaires des déchetteries...

Vous pouvez également paramétrer des **notifications** pour vous rappeler de sortir vos poubelles et recevoir des actualités.

Rendez-vous dès maintenant sur pevelecarembault.fr dans la rubrique « Gestion des déchets » pour la découvrir et la télécharger.

Elle est également téléchargeable sur *App Store* ou *Google Play* en tapant « Mes déchets Pèvelè Carembault » dans la barre de recherche.



UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AU SPORT ET AUX LOISIRS

L'année 2024 verra la réalisation d'un projet sur lequel l'équipe municipale travaille depuis près de 3 ans.

Une aire de jeux, un boulodrome, un terrain multisport, un parcours sportif, un espace de promenade et de détente agrémenté de nombreuses plantations seront aménagés derrière la salle communale et l'école.

Les travaux débiteront au début du printemps.

Cet espace permettra aux Neuvilleois et Neuvilleoises de tout âge de se retrouver dans un endroit convivial où la nature aura toute sa place.

Une mare sera creusée en automne sous la forme d'un atelier participatif. Les habitants intéressés à sa création y seront invités.

Quelques 200 arbustes ont été plantés en automne avec l'aide de quelques habitants pour créer une haie champêtre.



Une pyramide de cordes, des jeux à ressort et une tyrolienne compléteront l'aire de jeux commencée en 2023.

Des tables de pique-nique et une boîte à livres seront également installées.

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE LA CHAPELLE DE LA NEUVILLE ?

La chapelle Notre Dame de la Délivrance est située en bordure de la rue du Général de Gaulle. Elle a bénéficié en 2022 de travaux de rénovation.

Découvrons l'histoire de cette chapelle dont la construction a été réalisée juste après le conflit mondial de 1940 /1945.

Durant la guerre, les troupes allemandes s'étaient installées dans la forêt de Phalempin et avaient effectué des constructions d'ouvrages militaires et d'une rampe de lancement de bombes volantes V1.

Voilà ce qu'écrivait dans une lettre datée du 17 septembre 1944 l'Abbé Heyte, curé de La Neuville, à tous les habitants de la commune.

Chers Neuvilleuses et Neuvilleois

Depuis la libération, nous avons eu le temps de réfléchir.

Nous nous sommes rendus compte que nous avons eu une protection extraordinaire.

En effet, l'ennemi s'était installé chez nous et avait entrepris dans le bois de Phalempin des travaux mystérieux.

Nous constatons que nous étions exposés comme nous ne l'avions jamais été à de possibles bombardements de l'aviation alliée.

Que serait devenu notre village, nos habitants, notre église...

L'ennemi parti, pas un obus, pas une bombe ne sont tombés chez nous.

Nous avons tellement prié la Sainte Vierge, Sainte Thérèse et Jésus Christ.



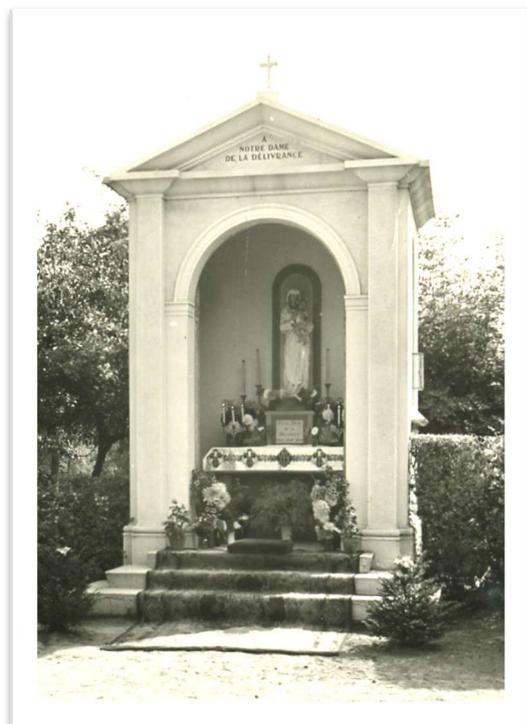
Le 25 septembre 1945, un terrain est offert pour ériger la chapelle Notre Dame de la Délivrance.

Un appel aux dons est lancé.

Grace à la générosité de toutes les Neuvilleuses et Neuvilleois de l'époque, **la chapelle a été construite en remerciement de cette protection.**

La statue de la Vierge y est installée depuis cette époque.

Mr le curé concluait en remerciant les habitants du village pour ce bel édifice.



La chapelle juste après la libération

LES PROCHAINES ANIMATIONS À LA NEUVILLE

Ateliers à la carte, sans engagement
4-5 ans : 9h à 10h 6-8 ans : 10h30 à 11h30
Tarif: 15€ le duo (duo = 1 enfant + 1 parent (ou grand-parent))

ATELIER RELAXATION *parents-enfants*



Dès Janvier 2024
Les mercredis 24/01, 14/02, 27/03, 24/04, 15/05, 12/06,
03/07 à la salle La Clairière de La Neuville

Inscriptions 07.67.72.26.18
sarabounie@gmail.com

Dès janvier 2024

ATELIER *Théâtre* PARENTS-ENFANTS



Enfants de 4 à 8 ans,
accompagnés d'1 parent

Ateliers à la carte,
sans engagement

Les mercredis 10/01, 7/02,
13/03, 17/04, 22/05, 19/06,
à l'Espace Casadesus de
Pont-à-Marcq

Les mercredis 17/01, 28/02,
20/03, 10/04, 26/06 à la
salle La Clairière de
La Neuville

4-5 ans: 9h à 10h
6-8 ans: 10h30 à 11h30
Tarif: 15€ le duo
(1 duo = 1 enfant + 1 parent (ou grand-parent))

INSCRIPTIONS
07.67.72.26.18
sarabounie@gmail.com



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

À partir de 3 ans - Les enfants sont sous la responsabilité des parents

**Samedi
17 février
de 19h à minuit**

In fait un jeu ?!
JOUER POUR ÊTRE BIEN

Entrée libre
Petite restauration
sur place

Salle la Clairière
LA NEUVILLE

Hauts-de-France PROPRES

Le Conseil Municipal des Enfants
vous invite le **samedi 16 mars**
de 10h à 12h à participer à un
grand nettoyage de printemps !




Chasse aux œufs

Samedi 30 mars
14h30
Forêt de Phalempin
Le plouich

EXPOSITION

23 > 24
mars
2024

ATELIER RELIEFS ET COLLAGES



La Neuville
Au Cœur de la Histoire

Entrée libre
Le samedi 23 mars 14h > 18h
Le dimanche 24 mars 10h > 18h

SALLE LA CLAIRIÈRE À LA NEUVILLE

PARCOURS D'ORIENTATION

FORÊT DE PHALEMPIN

Dimanche 7 avril 2024
de 9h30 à 11h30
RDV 9h15 parking des étangs
Gratuit / Adapté aux familles



Départ: 9h30 Durée 2h 30 balises
Par équipe à son rythme

CARNAVAL



Venez déguisés !

Association
Les Amis de
l'école

SAMEDI 13 AVRIL 2024

SALLE COMMUNALE LA CLAIRIÈRE

APRÈS-MIDI / SOIRÉE

L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

UN SELF DEPUIS LA RENTRÉE



Depuis la rentrée 2023, un self est proposé aux élèves du CP au CM2, soit plus ou moins 40 enfants.

Ceux-ci prennent un plateau, se servent en entrée et dessert.

Une fois leur entrée terminée, ils se déplacent vers le point chaud où ils sont servis par du personnel

communal.

A la fin du repas, les enfants débarrassent leur plateau en respectant les consignes de tri.

Ils sont donc plus autonomes et responsables.

Le résultat est satisfaisant et la formule appréciée par les enfants et le personnel communal.

Le temps du repas est plus apaisé, plus calme.

Les enfants se restaurent à leur rythme, le temps de récréation est plus long car il n'y a plus d'attente entre les plats.

Il y a moins de gaspillage alimentaire.



La mise en place du self représente un investissement de 11 000€.

Des repas réalisés avec des produits de qualité.



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élèves de l'école La Clairière ont élu les nouveaux membres du CME.

C'est une belle équipe pleine de dynamisme qui travaille sur de nouveaux projets.

Les enfants ont participé à la distribution des colis de Noël et à la confection de cartes de vœux pour les aînés de la commune.

Plusieurs actions sont prévues :

- Goûter et jeux de société avec les aînés
- Organisation de l'opération « Hauts-de-France propres »
- Installation d'une boîte à livres
- Organisation d'une journée dédiée à la pratique du vélo
- Visite de la caserne des pompiers de Thumeries



Les élus du CME

(de gauche à droite)

Baptiste VERBEKE

Mathilde LESOIN

Victor SELLIER

Héloïse BERNARD

Valentine LOUISE

Léna PEIXOTO

ETAT CIVIL

Mariage

16 septembre 2023
Mickaël ISBLED et
Alexandra QUIQUE

Décès

21 octobre 2023

Michel DEWEZ

23 octobre 2023

Rose BOUTILLIER

24 décembre 2023

Marc BELMONTE

Ma mairie en poche

Recevez
toutes les
infos sur
votre
téléphone



Le calendrier de chasse en forêt de Phalempin est disponible sur le site de la commune dans la rubrique « Forêt de Phalempin ».

Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Aurélien ROYER,

Danièle CAMBIER,

Ludwig LESOIN,

Nicole LACANTE,

Ségoles HOURRIEZ

Thierry DEPOORTERE.

Imprimé en 300 exemplaires

LA MÉDIATHÈQUE

Votre médiathèque est située près de l'église, dans la **salle des quatre saisons**.

L'équipe des bénévoles, vous accueille :

- le mardi de 16h à 17h30

- le dimanche de 10h à 12h

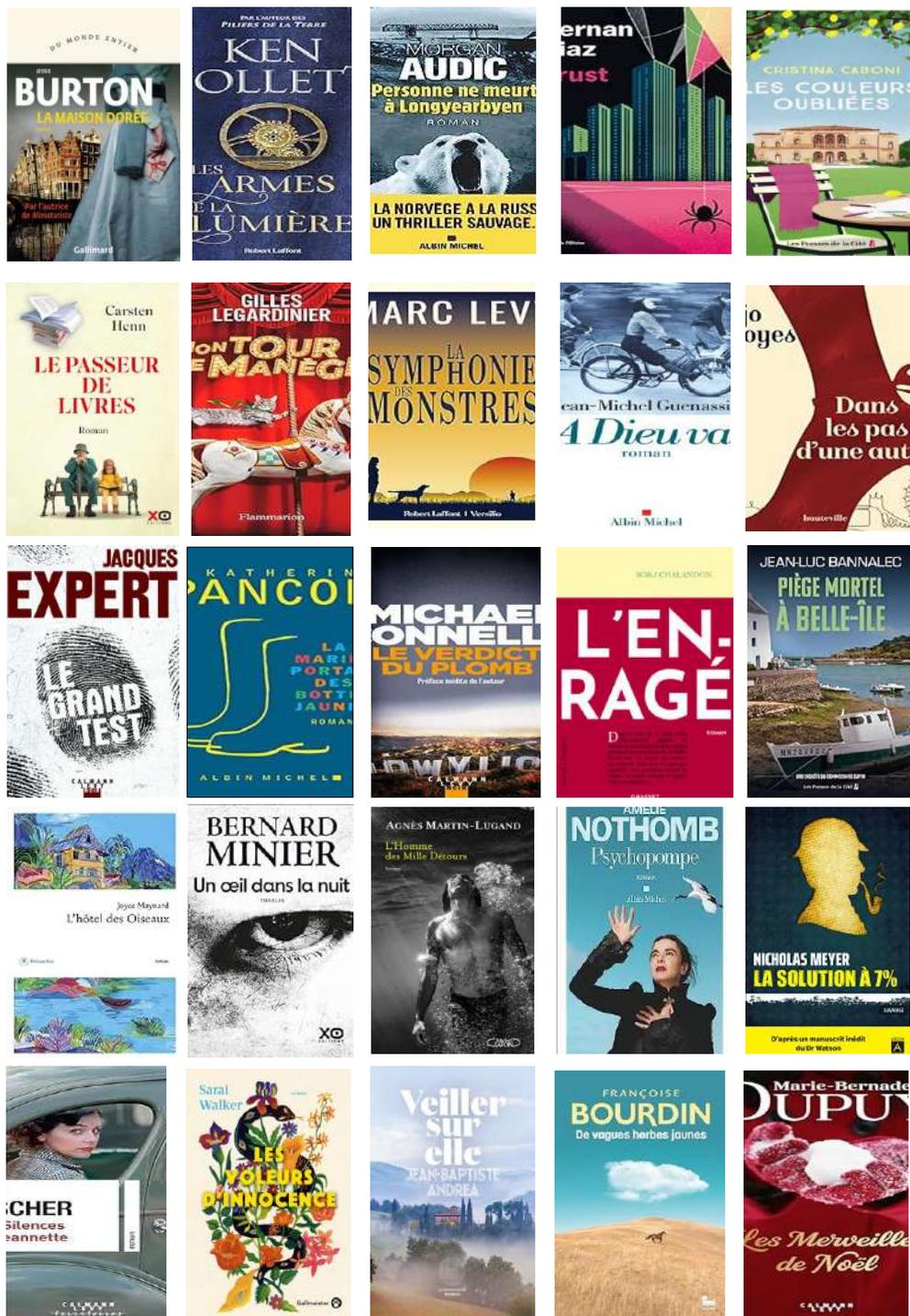
bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr

L'adhésion annuelle est gratuite.



NOUVEAUTÉS

Découvrez quelques exemples parmi les nombreuses nouveautés



Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tel : 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr

Site : <http://mairiedelaneuville.eclublog.fr>



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE